



## VACANCES D'AVRIL

Du 9 au 20 AVRIL 2018



### DOMAINE DES LUGÉES

05 56 60 14 46

68, avenue de la Libération - 33 740 ARES

Ouvert les mercredis et les vacances scolaires (sauf Noël)



Espace Famille  
05.56.60.18.69  
Ecole élémentaire Route du Temple  
Les jours d'école 9h/12h 16h/19h  
[aps-clsh@ville-ares.fr](mailto:aps-clsh@ville-ares.fr) [www.ville-ares.fr](http://www.ville-ares.fr)



*Pendant les vacances, l'Accueil de loisirs d'ARÈS accueille les enfants âgés de 3 ans à 15 ans à la journée et à la semaine.*

**J'ai déjà rempli le dossier d'inscription 2017/2018 \* : procédure allégée** ➡

1. Je remplis uniquement mon nom de famille, le prénom et l'âge de mon enfant
2. Je complète uniquement les coordonnées qui auraient changées
3. Je coche les jours où mon enfant participera à l'Accueil de Loisirs

*\* Dans le cas contraire, l'inscription ne sera prise en compte qu'après avoir rempli le **DUI 2017/2018 (Dossier Unique d'Inscription)** disponible à l'Espace Famille, à l'Accueil de Loisirs ou en le téléchargeant sur le site Internet de la ville [www.ville-ares.fr](http://www.ville-ares.fr), accompagné de toutes les pièces administratives demandées.*

## DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Mercredi 4 avril 2018

(En fonction des places disponibles)

NOM : ----- Prénom : ----- Né(e) le : -----

Adresse : -----

Nom, Prénom du responsable : -----

Tél. : -----

Lundi 9 avril	<input type="checkbox"/>	Mardi 10 avril	<input type="checkbox"/>	Mercredi 11 avril	<input type="checkbox"/>
Jeudi 12 avril	<input type="checkbox"/>	Vendredi 13 avril	<input type="checkbox"/>		
Lundi 16 avril	<input type="checkbox"/>	Mardi 17 avril	<input type="checkbox"/>	Mercredi 18 avril	<input type="checkbox"/>
Jeudi 19 avril	<input type="checkbox"/>	Vendredi 20 avril	<input type="checkbox"/>		

Directrice durant les vacances de février : Karine LEGLISE

Le repas du midi ainsi que le goûter sont inclus dans le tarif (Tarifs disponibles sur le site Internet [www.ville-ares.fr](http://www.ville-ares.fr)).

Votre enfant est accueilli à l'Accueil de Loisirs le matin entre 7H15 et 9H00. Son départ sera possible entre 17H00 et 19H00. Les activités ont lieu de 9H00 à 17H00

**Aucune arrivée et/ou aucun départ ne seront autorisés durant le temps des activités**

La sécurité des enfants nécessite de la part des parents le strict respect des horaires.

### IMPORTANT :

Au vu d'un grand nombre d'annulation de réservations de dernière minute et d'absences injustifiées, l'annulation des réservations pour les petites vacances scolaires devra impérativement être effectuée une semaine avant le premier jour d'accueil de l'enfant.

**A défaut la réservation sera facturée** sauf en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical dans les 48 heures. Trois absences non justifiées seront susceptibles d'entraîner une exclusion temporaire afin de permettre l'accès au plus grand nombre d'enfants.